

1.. Du Mécanisme rythmique

Il est aisé d'observer un rythme à l'écoute d'un orchestre. Ce rythme est "fonctionnel", agissant par les instruments accompagnateurs : Piano, Guitare, Batterie, et, dans de nombreux cas concernant la musique moderne; la Contrebasse.

Si ces éléments impriment nettement le "rythme fonctionnel", les autres instruments sont soumis à des lois analogues en aidant, par leur technique de masse et personnelle, chaque forme rythmique à se développer. L'instrumentiste agit en conséquence de son propre mécanisme et parvient ainsi à se souder à l'ensemble de l'orchestre pour l'exécution de l'œuvre et de son tempo correspondant.

L'Accordéoniste doit se plier aux mêmes règles, celles-ci étant fondamentales. S'il les observe quand il joue en soliste, il lui sera aisé de conserver son acquis lorsqu'il sera incorporé dans un orchestre.

Aussi paradoxal que cela paraisse, si tout musicien se doit d'étudier des classiques et symphoniques avant de devenir un bon exécutant, l'étude des rythmes ne pourra s'opérer qu'avec l'aide des danses.

En ce qui concerne l'Accordéon il faut tenir compte de ses possibilités instrumentales, c'est-à-dire que l'Accordéoniste doit apprendre comment **interpréter** une œuvre.

2.. Des Œuvres rythmées

L'écriture des œuvres de danse pour Accordéon n'existe pratiquement pas. Les partitions imprimées sont le plus souvent présentées sous forme de "Chant chiffré", parfois sous forme de "Piano chiffré", laissant ainsi la liberté à l'accordéoniste d'interpréter les œuvres du point de vue du rythme tel qu'il "sent" celui-ci, ou tel qu'il "peut le faire" instrumentalement, selon ses capacités techniques.

Sans études préalables, il se trouve non seulement en présence de difficultés insurmontables, mais par surcroît, trop souvent les "basses" sont fausses et loin d'être en place; les "accords" subissent le même sort; l'"harmonie" (cette harmonie qui est à la base même de la conception des œuvres) est également faussée.

Or, si l'exécutant ne s'aperçoit pas de ses erreurs, les auditeurs, eux, les entendent.

Si l'accordéoniste joue ainsi dans un orchestre, l'audition est encore plus gravement compromise.

L'exécutant n'est certes pas obligé de connaître l'harmonie, mais son rôle étant de la respecter, **dans son propre intérêt**, les études du présent ouvrage lui enseigneront le rapport entre l'écriture réelle des œuvres musicales et les rythmes correspondants.

3.. Rythme fonctionnel et instrumental

Il s'agit ici de comparer le rythme "fondamental" et par là "fonctionnel" à celui qui doit être produit "instrumentalement" et "musicalement" par l'accordéoniste.

Le rythme fonctionnel est transcrit visuellement, volontairement sans écrire des sons, afin de bien faire comprendre son mécanisme. Pour chaque danse il existe un rythme rigoureusement déterminé; il repose donc sur un système fonctionnel qui détermine d'une part les basses (sons graves) et d'autre part les accords.

L'exemple très simple suivant fera comprendre aisément ce système pratique d'étude.

Prenez une baguette dans chaque main; celle de gauche marquera les basses, celle de droite les accords, en les frappant simultanément sur une table.

Exemple d'un rythme fonctionnel très simple à quatre temps :



Traduction musicale en UT



Ce rythme fonctionnel inscrit à gauche devient, à l'exécution instrumentale, l'exemple rythmique musical ci-dessous qui, bien entendu, est exécuté à l'accordéon par la main gauche seule.

LA SAMBA VIVE... Comme son nom l'indique, celle-ci est vive, gaie, enjouée. Elle s'écrit dans la mesure à $\frac{2}{4}$. Son rythme doit être bien marqué.

L'Accordéoniste soliste emploiera le rythme suivant lorsque la ligne mélodique sera simple :

Fonctionnel

Accords

① Basses

Ecriture musicale

Quand la mélodie comportera des doubles croches, ce second rythme sera meilleur :

Fonctionnel

Accords

② Basses

Ecriture musicale

A l'orchestre, on pourra pratiquer l'un de ces deux rythmes ou bien ce dernier, grâce aux accords exécutés par la main droite :

Fonctionnel

③

Ecriture musicale

Les 2^e et 4^e basses donnant l'impression d'être liées à celles qui les suivent.

EXEMPLES D'EXÉCUTION. - Formule ①

T^o Samba vive

Formule ②

T^o Samba gaie
à l'8^e

2^e GROUPE

L'ensemble des danses de ce groupe est essentiel au jazz, déterminé par le rythme et souvent par la juxtaposition d'un système de syncopes.

Celles-ci, comme chacun le sait, sont "avancées" ou "retardées" sur certains temps des mesures.

Si la syncope existe musicalement depuis fort longtemps, elle ne s'est adaptée à la danse qu'une dizaine d'années avant 1900 pour aboutir, peu après, à des rythmes particulièrement syncopés en passant entre temps (par exemple) par "La Matchiche" pour aboutir aux premiers essais timides de J. DORIN qui se traduisirent par la création de la Marche-One-step.

Tout n'est pas obligatoirement syncopé dans le Jazz où subsiste très souvent la "mélodie pure" sur un rythme déterminé. Comme dans toutes les danses chaque rythme est essentiel.

En outre, il faut bien admettre que l'apport des Saxophones et celui, progressif, des sourdines aux Trompettes (remplaçant les "pistons") aux Trombones, du matériel de Batterie, a contribué largement au développement du Jazz.

Son extension est devenue "instrumentale", praticable ainsi aux solistes à clavier (Piano, Accordéon, Orgue Hammond, etc...) et par quelques instrumentistes à cordes: (Guitare, Banjo, etc...)

L'aménagement progressif des orchestres oblige de ce fait l'Accordéoniste à pratiquer le Jazz: Rythme, Syncopes, Invention, Broderies, Variations, etc... Constructivement ou adapté, le Jazz demeure sans limite, tout y étant possible, à la condition de "tenir" le rythme et de respecter les harmonies initiales.

LE ONE STEP. - Pour le genre, et du moins en ce qui concerne la France, le One-step, sous forme de marche avec syncopes, fit son apparition en 1910, cependant qu'à la même époque le "New-Orléans" pratiquait déjà d'autres rythmes plus avancés en fonction du folklore noir puisé lui-même dans l'apport des chants religieux de nos missionnaires.

Si la Valse, pour les Accordéonistes, présente l'avantage d'être un rythme facile, le One-step lui rend bien, rien n'étant plus simple à exécuter, basses et accords, par la main gauche: Une basse à chaque temps, un accord aux demi-temps intermédiaires.

Rythme fonctionnel:

Ecriture musicale:

Le One-step s'écrit à $\frac{2}{4}$, parfois, mais rarement à $\frac{3}{4}$, ce qui ne change rien au mouvement et au rythme de Tempo marche.

Exécution en Soliste

T: One step

LE BOOGIE-WOOGIE... s'écrit à **C** ou à **♩**. Son mouvement restant rapide, décomposé en quatre temps, à l'équivalence du *Medium Fox*.

Tel qu'il s'écrit, son exécution est particulièrement difficile à l'accordéon. Les Basses, sur chaque temps, font une marche ascendante pendant la première mesure, descendante à la seconde mesure et ainsi de suite de deux en deux mesures. Chaque accord se place au dernier quart de chaque temps, (en double croche).

Rythme fonctionnel:



Ecriture musicale:



Exemple d'un Boogie-Woogie



L'exécution *en soliste* se fera: 1^o en conservant une seule basse sur le 1^{er} temps à chaque changement d'harmonie, ce changement s'opérant, en principe, toutes les deux mesures. 2^o Tout le reste du rythme sera exécuté avec les accords seuls. *Exemple:*

Exécution en Soliste



On peut conserver ces 2 basses pour terminer